

École de criminologie
Université de Montréal

Plan de cours
CRI-2301 Évaluation et intervention auprès des victimes d'actes criminels
Mardi de 12h30 à 15h30

Estelle Rodrigue
estelle.rodrigue@umontreal.ca

Disponibilité sur rendez-vous

Descripteur du cours

Évaluation et intervention auprès des victimes dans divers contextes d'abus, de violence et de négligence. Programmes et approches pour venir en aide aux victimes.

Ce cours porte sur l'évaluation des besoins des victimes d'actes criminels, ou d'autres formes de victimisation, et sur la détermination et la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté pour prendre en charge, soutenir et/ou rétablir les capacités sociales de la victime et favoriser son rétablissement. Il est utile aux futurs criminologues qui seront amenés à travailler auprès d'une clientèle de tout âge qui requiert des services en tant que victime ou d'une clientèle recevant des services pour d'autres motifs, avec un passé de victimisation. Selon les actes réservés aux criminologues, l'évaluation et l'intervention auprès des victimes peut se faire dans différents contextes tels qu'en application de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et de celle sur le système de justice pénale des adolescents (LSJPA), en santé mentale, pour des organismes communautaires ou gouvernementaux (ex : CAVAC) ou des services dans le système correctionnel québécois et canadien.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours vise à permettre aux étudiants.es d'acquérir des connaissances théoriques et appliquées sur l'impact associé à la victimisation sur le développement et la santé des individus, sur les besoins des victimes et les différents services qui s'offrent à elles. L'évaluation des besoins et l'intervention auprès de victimes seront abordés de façon générale et à l'aide d'exemples spécifiques à certaines formes de violence, d'abus et de négligence.

Objectifs spécifiques

1. Comprendre et évaluer l'impact de la victimisation
2. Reconnaître les besoins des victimes et de leurs proches
3. Se familiariser avec les principes de la relation d'aide dans un contexte de victimisation
4. Prendre connaissance de diverses stratégies d'intervention visant l'aide et le soutien
5. Connaître les ressources de référence pour accompagner les victimes dans les étapes du processus judiciaire
6. Se familiariser avec différentes problématiques spécifiques et différents groupes d'âge en intervention

Approches pédagogiques

- Cours magistraux et capsules vidéo.
- Lectures obligatoires et facultatives
- Ateliers, discussions de cas, exercices cliniques et vidéos, conférenciers invités

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Examens :

Les examens seront à livre ouvert, en ligne. Ils seront composés de questions à choix multiples, portion de l'examen pour laquelle vous aurez un temps de passation restreint (ex : 3 min/question), et de questions à court développement (quelques lignes à 1/4 de page). Les questions porteront sur la matière vue en classe, sur le contenu du matériel pédagogique, ainsi que sur certains articles ou textes qui seront distribués aux étudiants.es tout au long de la session. Une partie des questions à l'examen porteront sur l'application des connaissances par le biais d'une mise en situation.

Analyse de cas (individuel ou en équipe de 2-3):

Le travail de session consiste à **analyser** le parcours d'une personne victime à partir d'un livre, d'un documentaire ou d'une entrevue que vous ferez. Il s'agit d'un travail à remettre (entre 6 et 10 pages (interligne et demie ; times new roman, 12 points) Cette analyse de cas vise à vous encourager à travailler en équipe, car cela apporte plusieurs bénéfices en contexte d'intervention. Toutefois, vous aurez aussi la possibilité de remettre ce travail de façon individuelle. Pour effectuer cette analyse de cas, il est attendu que vous soyez en mesure d'aller puiser dans la littérature scientifique pour appuyer vos observations en contexte d'évaluation ou vos recommandations, en contexte d'intervention. Vous devrez appliquer les normes APA 7^e édition (2019).

https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/apa_style/apa_formatting_and_style_guide/apa_changes_7th_edition.html

	Outil d'évaluation	Pondération	Date
1.	Examen intra-trimestriel en ligne au P-310 Pavillon Roger-Gaudry, à livre ouvert	30 %	25 février 2025
2	Analyse de cas du parcours d'une victime- Mise en application des connaissances Travail individuel ou en équipe (max 3)	40%	15 avril 2025 à 12h
2.	Examen final (non cumulatif, porte sur la matière vue en classe à partir du 11 mars). Par ailleurs, notez que les connaissances acquises depuis le début du cours, vous seront utiles pour analyser les cas qui vous seront présentés. L'examen se fera en ligne au B-2245 Pavillon 3200 Jean-Brillant à livre ouvert.	30 %	29 avril 2025

Barème de notation

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

	Objectifs du cours Connaitre/savoir/comprendre	Lectures, exercices, matériel
<p>Cours 1:</p> <p>VICTIMISATION ET PRISE EN CHARGE : LE RÉSEAU DE SERVICES</p> <p>14 janvier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Plan de cours 2) Portrait/Risque de victimisation 3) Obligation de signalement 4) Trajectoire de services et protocoles d'intervention 5) Structure du réseau de la santé et des services sociaux 	<p>Lectures :</p> <p>POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : Connaître quelques notions de base • Chapitre 5 : Se familiariser avec les services aux victimes <p>Exercices - mise en pratique (matériel) :</p> <p>L'influence de nos perceptions</p>

<p>Cours 2:</p> <p>LES CONSÉQUENCES ASSOCIÉES À LA VICTIMISATION</p> <p>21 janvier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les événements de vie adverse (Ace study) 2) Les différentes formes de conséquences (psychologiques/adaptation) 3) Réaction de stress 4) Le stress post-traumatique 5) Dépression, dissociation 6) Le trauma complexe 	<p>Lectures : POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed. • Chapitre 2 : Comprendre la victimisation criminelle</p> <p>Exercice- mise en pratique (matériel) : Identification de <u>des conséquences de la victimisation et des symptômes du TSPT à travers</u> une étude de cas</p>
<p>Cours 3:</p> <p>ÉVALUER ET CERNER LES BESOINS</p> <p>28 janvier</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Modèles étiologiques et variations entre les profils 2) Facteurs de risque/ vulnérabilité et de protection 3) Prédiposants Déclencheurs et Facteurs de maintien 4) Stratégies d'adaptation 5) Étapes d'évaluation/ priorisation besoins 	<p>Lectures : POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed. • Chapitre 3, Cerner les besoins</p> <p>Exercice - mise en pratique (matériel) : Analyse des facteurs de risques, de maintien et de protection</p>
<p>Cours 4:</p> <p>L'INTERVENTION ET L'ALLIANCE DE TRAVAIL AUPRÈS DES VICTIME</p> <p>4 février</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Responsabilité de l'intervenant 2) Les étapes du processus en relation d'aide 3) Écoute active et empathie 4) Intervention de crise 5) Trauma vicariant 	<p>Lectures : POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed. Chapitre 4 : Intervenir auprès des victimes</p> <p>Exercice <u>Les défis dans la relation d'aide auprès des victimes</u></p>
<p>Cours 5:</p> <p>ADAPTER L'INTERVENTION EN FONCTION DES STADES DÉVELOPPEMENTAUX</p> <p>11 février</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) La petite enfance <ul style="list-style-type: none"> • Développement cognitif, du langage et social • Le questionnement non suggestif 2) Adolescence <ul style="list-style-type: none"> • Le cerveau de l'ado • Période à risque 3) Personnes âgées <ul style="list-style-type: none"> • Les défis liés à l'âge • Profils de victimisation 	<p>Lectures : CYR, M. (2014). <i>Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime : de la théorie à la pratique</i>. Dunod, Paris. • Chapitre 4. (Disponible sur Studium)</p> <p>POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed. • Chapitre 9, Les aînés victimes.</p> <p>Exercices - mise en pratique (matériel) : <u>Le questionnement non suggestif</u></p>

<p>Cours 6:</p> <p>PLAN D'INTERVENTION, PRIORITÉS ET MISE EN ŒUVRE</p> <p>18 février</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Le bilan des besoins et des priorités d'intervention 2) La psychoéducation 	<p>Lectures : BRILLON, P., <i>Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique, Guide à l'intention des thérapeutes</i>, Montréal : Québecor, 2003, 456 p.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 7 : Faire une bonne psychoéducation des réactions traumatiques • <p>Exercices - mise en pratique (matériel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visionnement vidéos TF-CBT
<p>25 Février</p>	<p>EXAMEN INTRA AU P-310 PAVILLON ROGER-GAUDRY</p>	
<p>3 au 9 mars</p>	<p>SEMAINE DE LECTURE</p>	
<p>Cours 7</p> <p>STRATÉGIES D'INTERVENTION ET EXPRESSION DES ÉMOTIONS</p> <p>11 mars</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Évaluer le niveau de motivation au changement 2) L'entretien motivationnel 3) Comprendre l'intégration de la victimisation 4) Travailler les émotions 	<p>Lectures : BRILLON, P., <i>Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique, Guide à l'intention des thérapeutes</i>, Montréal : Québecor, 2003, 456 p.</p> <p>Chapitre 8 : Travailler les émotions associées au TSPT</p> <p>Exercices - mise en pratique (matériel) : Exercice sur l'expression des émotions à travers un jeu de rôle</p>
<p>Cours 8:</p> <p>L'INTERVENTION EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE</p> <p>18 mars</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les différentes formes de violence 2) Les facteurs de risque associés 3) Le cycle de la violence conjugale 4) Dépistage, évaluation 5) Plan de sécurité 6) Les enfants témoins 	<p>Lectures : POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 7 : Intervenir en contexte de violence conjugale. <p>Exercices - mise en pratique (matériel) : Analyse de cas</p>
<p>Cours 9:</p> <p>L'INTERVENTION AUPRÈS DES VICTIMES DANS LE SYSTÈME JUDICIAIRE</p> <p>25 mars</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Rappel sur les besoins des victimes 2- Les services d'aide aux victimes 3- L'indemnisation(réparation) 4- Le rôle de l'intervenant 5- La préparation au témoignage de la victime et le processus judiciaire 	<p>Lectures : POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 6 : Accompagner les victimes dans le système judiciaire. <p>Exercices - mise en pratique (matériel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation Vidéo du CAVAC (PTE)

<p>Cours 10 :</p> <p>L'INTERVENTION EN CONTEXTE D'AGRESSION SEXUELLE</p> <p>1er avril</p>	<p>1) Définitions et évolution 2) L'intimité et le consentement 3) Les défis liés à cette problématique 4) Conséquences</p> <p>Exemple de l'intervention centrée sur le trauma TCC</p>	<p>Lectures : POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed. • Chapitre 8 : Intervenir en contexte d'agression sexuelle.</p> <p>Exercices - mise en pratique (matériel) : Analyse de cas</p>
<p>Cours 11:</p> <p>L'INTERVENTION EN CONTEXTE DE DEUIL TRAUMATIQUE ET CONFÉRENCE DE L'AQPV</p> <p>8 avril</p>		<p>POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes 3^e Ed. Chapitre 12: Intervenir en contexte d'homicide</p> <p>Remise du travail de session à 12h</p>
<p>Cours 12 :</p> <p>L'EXPLOITATION SEXUELLE PAR MARC-ANDRÉ BONNEAU (CAVAC)</p> <p>15 avril</p>		<p>Lectures : Corriveau, P. & Dorais, M. (2010). Les gangs et la prostitution juvénile au Québec : état des lieux. Revue générale de droit, 40 (1), 199–217. https://doi.org/10.7202/1026996ar</p> <p>Exercices - mise en pratique (matériel) : Vignette clinique</p>
<p>22 avril</p>	<p>Semaine d'étude</p>	
<p>29 avril</p>	<p>EXAMEN FINAL AU B-2245 PAVILLON 3200, JEAN-BRILLANT</p>	

Lectures obligatoires et références bibliographiques

LECTURES OBLIGATOIRES

- POUPART ET LEROUX (2018). Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels. 3^e Edition revue et augmentée. Association québécoise Plaidoyers-victimes (www.aqpv.ca). ISBN : 978-2-922975-24-6.
- Des textes seront remis aux étudiants.es pendant le cours via Studium.

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES. Votre parcours dans le système de justice (2013). Disponible en ligne : www.aqpv.ca. Section publications, guides d'information.
- BRILLON, P., *Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique, Guide à l'intention des thérapeutes*, Montréal : Québecor, 2003, 456 p.
- BRILLON, P. (2006). Se relever d'un traumatisme, réapprendre à vivre et à faire confiance; guide à l'intention des victimes. Les éditions Quebecor.
- CYR, M. (2014). *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime : de la théorie à la pratique*. Dunod, Paris.
- FORTIN, I., GUAY, S., Les suites d'une victimisation violente : l'adaptation de la victime et ses besoins d'aide Dans M. CUSSON, S. GUAY, J. PROULX, F.
- CORTONI (eds), *Traité des violences criminelles. Les questions posées par la violence, les réponses de la science*, Canada : Éditions Hurtubise, 2013, p. 555-572.
- GUAY, S., & MARCHAND, A. (2006). Les troubles liés aux événements traumatiques : Dépistage, évaluation et traitements. Presses de l'Université de Montréal.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, Plan d'action gouvernemental pour contrer la

- maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015, Québec, Ministère de la famille et des aînés, 2010.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, Québec, MSSS, 2001.
 - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, Le processus d'intervention lors d'un événement traumatique, Québec, Ministère de la sécurité publique, 1995.
 - MONBOURQUETTE, J. 2003. Comment pardonner ? Éditions Novalis. 223 pages
 - SANTÉ CANADA : CENTRE NATIONAL D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE DANS LA FAMILLE. *Mauvais traitements infligés aux enfants : Que faire – Guide de référence à l'intention des professionnels qui travaillent auprès des enfants* (Canada, 2006)
 - SEGUIN, M., BRUNET, A., & LEBLANC, L. (2006). Intervention en situation de crise et contexte traumatique. Éditeur Gaëtan Morin.

Renseignements utiles

POLITIQUE CONCERNANT LES COURRIELS

En tant que professeure, je reçois un nombre grandissant de courriels à tous les jours. Je vous demande donc de respecter les lignes directrices suivantes :

- Envoyer un courriel pour prendre rendez-vous et prévoir 2-3 jours pour un retour, excluant les fins de semaine.
 - Les questions relatives à la matière, au cours, aux évaluations ou aux travaux ne recevront pas de réponse par courriel. Pour ces questions, svp prendre rendez-vous.
 - Si vous avez une demande de clarification du contenu du cours, veuillez envoyer un courriel et elle sera abordée lors du cours suivant. Je serai également disponible avant et après le cours pour des explications supplémentaires au besoin.
 - Si vous êtes absent à un cours, il est de votre responsabilité d'obtenir les notes et le contenu du cours de la part d'une personne qui y a assisté.
- **Site web de l'École de criminologie :** www.crim.umontreal.ca
 - **Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :**
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant.e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant.e doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant.e doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.es*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.